

Les sénateurs du groupe RDSE se félicitent de l'adoption à l'unanimité, par le Sénat, de leur proposition de résolution invitant le Gouvernement à ériger la **santé mentale des jeunes en grande cause nationale**. Ils ont souhaité porter à l'ordre du jour ce texte initié par la sénatrice Nathalie Delattre, afin de mettre en lumière les difficultés psychiques que rencontrent de plus en plus de jeunes enfants ou étudiants. Parce que les jeunes construisent la société de demain, leur santé mentale doit être une priorité. Le RDSE souhaite notamment le développement des capacités d'accueil en psychiatrie et d'accès aux psychologues ainsi qu'une médecine scolaire renforcée.